



## COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

### A l'attention des motocyclistes hors-route et des Quadistes

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons signé une nouvelle entente avec nos assureurs pour un programme d'assurance groupe grandement avantageux pour tous les membres de la **FQMHR\***.

Afin de vous offrir un accès des plus avantageux à des rabais significatifs lors de l'achat de vos assurances motocyclette, nous sommes heureux de vous informer que MP2B Assurances et Cautionnement a élaboré à cet effet, un programme collectif d'assurance.

Cette offre de service répond à vos besoins spécifiques et met à votre disposition un ensemble de garanties très intéressants pour vous à des prix avantageux. En voici quelques exemples :

- ❖ Les motocyclettes hors-route et semi-trail/semi-route ainsi que les VTT servant à des fins de compétitions amateurs **NE SONT PAS PHOIHIBÉS POUR LES MEMBRES DE LA FQMHR SEULEMENT**. Par conséquent, l'assureur n'invoquera pas l'interdiction de l'article 5 des dispositions générales de la Police d'assurance automobile du Québec (FPQ 1) pour invalider la couverture du chapitre B3 (*accident sans collision ni versement*) lorsque souscrite.
- ❖ Les motocyclettes et les VTT modifiés à des fins de compétition amateur **NE SONT PAS PROHIBÉS POUR LES MEMBRES DE LA FQMHR SEULEMENT**.
- ❖ L'avenant FAQ 34 (10,000 \$ / 2,500 \$) est ajouté **GRATUITEMENT** à toutes les polices souscrites **POUR LES MEMBRES DE LA FQMHR SEULEMENT**.
- ❖ La franchise (déductible) pour les dommages prévus au chapitre B3 (*accident sans collision ni versement*) est réduite à 250 \$ **POUR LES MEMBRES DE LA FQMHR SEULEMENT**.
- ❖ Les membres de la **FQMHR** peuvent aussi bénéficier d'un programme d'assurance **AUTOMOBILE** et **HABITATION** sur mesure et des taux préférentiels.

Ne renouvelez pas vos assurances motocyclette sans avoir vérifié au préalable les nombreux avantages procurés par ce nouveau programme collectif. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer directement avec notre bureau:

☎:(514)668-5555

☎:1(888)304-5555

☎:(450)668-5588

✉:fqmhr@mp2b.ca

Nous vous remercions de votre collaboration.

L'Équipe MP2B

\* Tous les individus membres d'une organisation affiliée à la FQMHR sont admissibles.

## L'assurance par devis pour les membres de la F.Q.M.H.R.

### 1. Informations pertinentes :

- Nom de \_\_\_\_\_ :
- Numéro de membre de la F.Q.M.H.R. de l'année courante : \_\_\_\_\_
- Adresse \_\_\_\_\_ :
- Ville \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_
- Code postal \_\_\_\_\_ :

### 2. S.V.P. soumissionner sur :

Motocyclette \_\_\_\_\_ Marque \_\_\_\_\_ :

\_\_\_\_\_ Modèle \_\_\_\_\_ :

\_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_ :

\_\_\_\_\_ Nbre de c.c. \_\_\_\_\_ :

\_\_\_\_\_ D.D.N. conducteur \_\_\_\_\_ :

Habitation \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Automobile \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_\_

### 3. S.V.P. me rejoindre par :

Téléphone \_\_\_\_\_

AM

PM

Télécopieur \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_